

MAIRIE DE LE BIOT

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2009

Présents : Henri- Victor TOURNIER, Nathalie MORAND, Philippe BOTU, Sébastien CETTOUR – CAVE , , Christian PIGNIER, ROSSET Karine, Gérard THILLIER, Frédéric RENEVIER , Gilbert ADAMEC

Excusés : Yvette GUILLEREY , Yann MORAND,

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie MORAND

1 / RECENSEMENT 2010

L'INSEE nous informe qu'un nouveau recensement de la population aura lieu entre le 21 Janvier et le 20 Février 2010. (Le recensement a lieu tous les 5 ans).

La Commune devra nommer 2 personnes pour le mois de Septembre 2009 :

- Un coordonnateur communal qui supervisera la campagne de recensement en collaboration avec L'INSEE
- Un agent recenseur qui sera chargé de remettre les questionnaires aux habitants et de les récupérer.

Nous allons donc faire un appel à candidature pour recruter un agent recenseur (par voie d'affichage).

Toutefois, l'idée est émise de demander à l'INSEE de reculer cette campagne de recensement de quelques mois le temps que les appartements du Pont de Gys soient attribués et occupés. Objectif : obtenir un comptage de la population au plus juste (et ce d'autant que la plupart des dotations de l'Etat sont calculées en fonction de la population.)

2 / CANTINE SCOLAIRE

- Une nouvelle mise en concurrence devra être lancée au mois de Juin pour l'attribution du marché de cantine scolaire pour la rentrée 2009/2010.

3 / ACQUISITION BATIMENT DON BOSCO

Monsieur le Maire rappelle qu'un compromis de vente a été signé et qu'il existe des conditions à ce compromis : vente maison Rosset (en cours), vente appartement et studio Le Clairmont.

Il annonce l'octroi d'une subvention du Conseil Général de 110 000 €.

Concernant le projet de transfert de l'Ecole actuelle dans les locaux de Don Bosco, une visite de la Commission Education et Formation du Conseil Général aura lieu le 29 Mai 2009, avec la mairie et mesdames les institutrices.

4 / VENTE DE LA MAISON ROSSET

La maison ROSSET sera vendue à une famille de la commune en résidence principale au prix de 133 000 € ; l'acte sera passé en l'étude de Maître BALLARA BOULET à Thonon les Bains.

5 / BOULANGERIE

Comme il l'avait été annoncé lors du dernier Conseil Municipal , un nouveau boulanger s'installera à partir du 1^{er} Juillet 2009 : il s'agit de M. OLIVIER LAMBERT.

Un bail doit être conclu entre les nouveaux occupants et la commune qui est propriétaire du bâtiment.

La commune a donc pris conseil auprès de Maître BALLARA BOULET pour établir un projet de bail qui sera ensuite soumis aux nouveaux arrivants.

6 / ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire fait le point sur les acquisitions foncières et l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 Avril au 02 Mai 2009.

Un certain nombre de parcelles ont pu être achetées à l'amiable.

Pour d'autres les propriétaires sont décédés mais restent inscrits à la matrice cadastrale, et il n'y a pas forcément d'héritiers. Dans ces conditions, l'expropriation est la seule possibilité.

Monsieur le Maire explique également qu'il a fait dresser un constat d'huissier sur la parcelle C 17

(propriétaire inscrit à la matrice cadastrale inconnu et aucun autre propriétaire n'est connu) , car cette parcelle sera le siège du futur bâtiment.

Enfin, le Conseil Municipal décide de faire consigner les fonds nécessaires aux acquisitions foncières chez Me BALLARA BOULET à Thonon les Bains.

7 / ELECTIONS EUROPEENES

Le scrutin aura lieu le Dimanche 07 Juin

Ouverture bureau de vote : 8h00

Fermeture : 18 h 00

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 23 h 00

Vu pour être affiché le

LE MAIRE

Henri- Victor TOURNIER

8 / AFP OUZON :

Le chalet est devenu propriété de la commune . La commune disposera des clefs du 15 Octobre au 15 Mai .

9 / VOTE DU BUDGET : 20 février 2009

10 / CHAPELLE DE GYS :

Création d'une association de sauvegarde par les habitants de Gys , évoquée par C. PIGNIER .

11 / INSPECTION D'ACADEMIE

La Mairie a été sollicitée pour une réunion avec les services de l'inspection Académique le 07 Janvier dernier ; réunion à laquelle s'est rendue la 1^{ère} adjointe Nathalie MORAND :
L'inspection d'académie souhaite être informée et associée au projet d'école au DON BOSCO .

12 / URBANISME

Délégation de signature est donnée par M. le Maire à M. Christian PIGNIER pour la signature des actes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables , certificats d'urbanisme, certificats de conformité etc....)

Dernière minute : au moment de la rédaction de ce compte rendu nous apprenons que :

Nous avons au Biot un champion de France de Ski- Alpinisme en la personne de Idriss HIRSCH-BOUDOUKHA, domicilié la Placette. Au nom de la commune Le Maire et les Conseillers Municipaux adressent leurs félicitations !

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 15

Vu pour être affiché le
Le Maire
Henri- Victor Tournier